

**APPEL A CANDIDATURES POUR L'OCCUPATION TEMPORAIRE DE 3 ESPACES  
DISTINCTS DE 150 à 250 m<sup>2</sup> APPARTENANT AU DOMAINE PUBLIC PORTUAIRE  
POUR UN USAGE COMMERCIAL SUR LE PORT D'AUDIERNE – TERRE PLEIN DE  
POULGOAZEC SIS SUR LA COMMUNE DE PLOUHINEC**

**Identification de l'organisme gestionnaire du domaine public :** Syndicat mixte des ports de pêches-plaisance de Cornouaille – 5 quai Henri-Maurice Bénard – 29 120 Pont l'Abbé

**Objet de l'appel à candidatures :** 3 espaces distincts de minimum 150 à 250 m<sup>2</sup> maximum chacun (dont 15 m<sup>2</sup> maximum pour l'implantation d'un bâtiment provisoire et 235 m<sup>2</sup> pour l'installation d'une terrasse) situés sur le terre-plein de Poulgoazec sis sur la commune de Plouhinec et répartis sur la parcelle matérialisée en bleu sur la photo aérienne ci-dessous (localisation de la parcelle et des emplacements pouvant être ajustés lors de la phase d'attribution) :



**Procédure :** Procédure de sélection menée dans les conditions de l'article L.2122-1-1 du Code général de la propriété des personnes publiques

**Conditions particulières d'occupation :**

- Durée d'occupation envisagée : du 15 avril au 15 octobre 2024.
- L'occupation du domaine public donne lieu au paiement d'une redevance

**Modalités de candidature et critères d'attribution :** La composition du dossier de candidature et les critères d'attribution sont indiqués dans le cahier des charges.

**Date limite de réception des projets : 8 mars 2024 à 17h00.**

**Obtention du cahier des charges :** Le cahier des charges est téléchargeable sur le site internet du Syndicat mixte à l'adresse suivante : <https://www.peche-plaisance-cornouaille.fr/>

**Modalités de remises des projets :** Remise des projets sous support informatique dans les conditions décrites dans le cahier des charges

**Date de publication du présent avis : 16 février 2024**